

La maltraitance envers des animaux bat des records

Protection Quelque 1709 procédures pénales ont été enregistrées en 2014, du jamais vu, selon la fondation alémanique «Tier im Recht».



En 2014, le plus grand nombre de cas de poursuites pénales a été recensé dans le canton de Zurich, devant St-Gall et Berne.

Image: Keystone

Le nombre de procédures pénales pour maltraitance envers des animaux a atteint un nouveau record en 2014: 1709 cas ont été enregistrés contre 1542 en 2013, a indiqué jeudi la fondation alémanique «Tier im Recht» («L'animal dans le droit»).

Au cours des dix dernières années, le nombre de procédures pénales a plus que triplé. Il a été multiplié par cinq en 15 ans. La pratique entre les cantons varie fortement et certains d'entre eux ne poursuivent pas de manière assez conséquente les délits envers les animaux, estime la fondation.

En 2014, le plus grand nombre de cas de poursuites pénales a été recensé dans le canton de Zurich (337). Viennent ensuite St-Gall (245) et Berne (218). Dans ces trois cantons, des structures spécifiques pour la poursuite des délits contre les animaux ont été mises en place.

Evolution positive

La fondation constate une évolution positive dans le canton de Vaud avec 161 cas enregistrés, soit une hausse de 45% par rapport à l'année précédente. Dans ce canton, 98,1% des cas ont donné lieu à des condamnations. Le canton de Neuchâtel voit aussi une forte progression des cas: 56 en 2014 contre seulement 3 l'année précédente, soit une hausse de 1766,7%.

En 2014, la fondation s'est intéressée tout particulièrement aux chevaux. Elle constate qu'il n'y a pratiquement pas eu de condamnation pour maltraitance envers ces animaux, ce qui l'étonne compte tenu du fait qu'environ 150'000 personnes pratiquent des sports hippiques en Suisse. (ats/nxp)

(Créé: 26.11.2015, 13h45)

26.11.2015

Articles en relation

Tour de vis pour le trafic d'espèces menacées 



Protection des animaux Les trafiquants de produits issus d'animaux menacés verront leurs amendes et leurs peines alourdies. [Plus...](#)

26.11.2015

Le prince William vole au secours des éléphants d'Afrique

Protection des animaux Le prince William a lancé un appel à la Chine pour qu'elle boycotte l'ivoire et d'autres produits d'origine animale sauvage très prisés en médecine ou comme trophées. [Plus...](#)

20.10.2015

L'abattoir d'Alès fermé après une vidéo choquante

France La diffusion d'une vidéo montrant des mauvais traitements infligés aux animaux a entraîné mercredi la fermeture à titre conservatoire de l'abattoir municipal. [Plus...](#)

15.10.2015

Un élu UDC ferait vivre l'enfer aux animaux

Justice Déjà condamné en 2013, Roger Schuwey est encore épinglé pour supplice sur animaux. [Plus...](#)

06.10.2015

Une pétition vise l'importation de fourrures